



HONORAIRES DE COPROPRIETE

PAR LOT PRINCIPAL - TVA (20%)

De 1 à 10 lots	FORFAIT	1800,00 € TTC
Au Delà	140.00 € HT	168,00€ TTC (Dont TVA 28.00 €)

VACATION (TTC) NON INCLUSES DANS FORFAIT ANNUEL

▪ AUX HEURES OUVRABLES

SYNDIC	70,00 € HT	84,00 € TTC
COLLABORATEUR	33,33 € HT	40,00 € TTC
SECRETARIAT	33,33 € HT	40,00 € TTC

▪ EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

SYNDIC	au coût horaire majoré de 20 %.	
COLLABORATEUR	40,00 € HT	48,00 € TTC
SECRETARIAT	40,00 € HT	48,00 € TTC

MUTATION D'UN LOT

Etablissement d'un état daté,	291,66 € HT	350,00 € TTC
Opposition, privilège immobilier spécial	41,66 € HT	50,00 € TTC
Délivrance document loi Alur, (copie diagnostic/ carnet d'entretien ...)	gratuit sur compte extranet / sur devis	

RECOUVREMENT CHARGES IMPAYEES

1 ^{ère} relance	Gratuit	
Mise en demeure	25,00 € HT	30,00 € TTC
Remise du dossier à l'huissier	66,66 € HT	80,00 € TTC
Remise du dossier à l'avocat	66,66 € HT	80,00 € TTC
Prise d'hypothèque	125,00 € HT	150,00 € TTC

TRAVAUX

* Présentation devis suivant décision en Assemblée Générale

SINISTRES

* Gestion du dossier, suivi auprès de l'assureur	20,83 € HT	25,00 € TTC
* Prise de mesures conservatoires	29,16 € HT	35,00 € TTC
* Assistance aux mesures d'expertise,	35,00 € HT	42,00 € TTC
* Ordre de mission	12,50 € HT	15,00 € TTC
* Déplacement sur les lieux	29,16 € HT	35,00 € TTC

DIVERS

* Délivrance de documents	12,50 € HT	15,00 € TTC
* Photocopie		0,50 € TTC
* Assemblée Générale supplémentaire	416,66 € HT	500,00 € TTC
* Frais d'affranchissements, d'acheminements, de location, de salle extérieure pour l'Assemblée Générale		Au coût réel